

avec le caucus, les députés et, en vérité, avec la participation du monde des affaires, du travail et le reste. Cela me paraît excellent. En second lieu, si je comprends bien le budget, je crois que c'est la première fois que le ministre indique, à ce titre, qu'il ne considère plus le chômage comme une condition absolument nécessaire pour entraver l'inflation. Cette ère semble révolue. A la lumière du budget, il semble que le ministre a enfin compris que si nous, à titre de parlementaires, nous préoccupons grandement des droits de l'individu, nous ne pouvons plus lui dire: Vous pouvez être en chômage car vous n'êtes qu'une statistique. Je crois que ce temps est révolu.

• (2:40 p.m.)

Il ne manque qu'une chose dans ce budget, bien que je voie mal comment le ministre aurait pu l'y insérer. Il eût été très agréable d'apprendre que M. John Young, président de la Commission des prix et des revenus, a été nommé sénateur ou affublé de quelque autre distinction honorifique. Sauf votre respect, j'estime que M. Young ne peut représenter pour le ministre et le gouvernement qu'une gêne considérable, un boulet à traîner, car il n'a à aucun moment, représenté un atout pour nous. J'ajouterais que je puis difficilement proposer de nouveau une amputation des crédits de ses services, car la première fois que j'ai pris cette initiative on m'a dépêché à l'étranger et la seconde fois on m'a exclu du comité.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): A qui en voulez-vous, à M. Young ou au Sénat?

M. Otto: Eh bien, nous pourrions l'affecter à l'Office du charbon des Maritimes, où il pourrait rejoindre quelqu'un qui fut sous-ministre il n'y a pas si longtemps.

Le gouvernement doit se rendre compte que nous ne pouvons plus tolérer à la direction de cette commission un homme buté sur l'idée de restriction, car les restrictions ne régleront jamais rien. Si nous voulons faire prospérer l'économie, nous devons placer quelqu'un d'autre à la tête de la Commission, quelqu'un qui fera une partie du travail, de donner du travail aux Canadiens et d'augmenter la productivité. Je crois que c'est d'un homme comme cela que nous avons besoin. Si nous ne nous débarrassons pas de M. Young, si le gouvernement le considère comme essentiel, nous ferons face à des contrôles des prix et des salaires, ce qui serait catastrophique pour le pays et l'économie.

Ayant suivi le débat sur le budget jusqu'ici, je crois que les partis d'opposition se sont mis le doigt dans l'œil à propos des propositions de réforme fiscale. Je siégeais au comité lorsque le Livre blanc a paru, et je me rappelle que les députés conservateurs ont dit: «On ne peut pas se permettre cet impôt sur les gains en capital. Les Canadiens s'en iraient tous aux États-Unis. Comment financerait-on notre développement?» Depuis lors, on a adouci quelque peu les recommandations premières du Livre blanc de même que celles de la Commission Carter. Voilà maintenant que les conservateurs prétendent que nous n'avons rien fait. On ne saurait dire cela, monsieur l'Orateur, quand on sait que les propositions concernant les allocations familiales, les frais de déménagement, le revenu moyen, l'impôt sur les gains en capital, ainsi que les modifications apportées à l'impôt sur les sociétés, les stimulants accordés aux Canadiens pour les inciter à acheter les sociétés menacées de tomber entre des mains étrangères, étaient autant de mesures préconisées par la Commission Carter et le Livre blanc.

A mon sens, le bill lui-même est fort valable, mais vu qu'il sera débattu un peu plus tard au cours de la session, venons-en sans plus tarder aux affaires sur lesquelles le gouvernement doit prendre une décision. Avant de procéder toutefois, j'aimerais revenir sur les plaintes formulées par le NPD au sujet du Livre blanc. En toute déférence pour mes bons amis du NPD, j'ai l'impression qu'ils songent encore à un socialisme idéal. Il est facile de se rendre compte que ce régime n'a rien donné et ne donnera jamais rien de bon. Je me demande pourquoi ils reviennent constamment sur le même thème, quand il y a tant d'autres éléments qu'un parti radical pourrait exploiter, explorer et mettre de l'avant. Pourquoi nous faut-il entendre encore ces refrains: «Ce n'est pas assez. Partageons dans la pauvreté». Nous savons par expérience que les hommes, étant ce qu'ils sont, visent quelque avantage avant de devenir entrepreneurs, avant de risquer leur temps et leur argent. Les hommes sont cupides, il faut leur accorder du pouvoir.

Nous devons fatalement conclure que les administrations publiques ne peuvent garantir le plein emploi. Nul ne le peut, si ce n'est l'employeur. Condamner le Livre blanc et prétendre qu'il incline trop du côté de l'employeur, de l'entrepreneur, n'a plus aucun sens.

J'estime que le ministre a travaillé de façon louable au maintien de l'économie et qu'il s'achemine dans la bonne voie. Mais considérons l'entité gouvernementale: le ministre des Finances (M. Benson) reconnaît que la relance de l'économie s'impose. Toutes les propositions du budget visent à cette fin; mais le gouvernement, c'est-à-dire tous les autres ministères, ne semble pas se rendre compte que le ministre seul est impuissant. Depuis quelques années, on semble demander au ministre des Finances de tout faire. On lui dit: «Présentez votre budget et faites des miracles.» Il est temps que le gouvernement se rende compte que la coordination des efforts est nécessaire. Les ministères du Travail, de l'Expansion économique régionale et de l'Industrie et du Commerce doivent travailler en étroite collaboration. Si nos efforts doivent porter sur les finances publiques, il faut que ces ministères coordonnent leur activité et évitent d'agir chacun de leur côté comme c'est le cas actuellement.

Nos problèmes économiques ne sont pas un mystère. On a beaucoup parlé de l'inflation. Certains pourraient croire qu'il s'agit d'une question bien complexe, mais la raison en est fort simple et elle est indiquée à la page 105 des documents budgétaires. De 1969 à 1970, la production par heure-homme a augmenté de 3.2 p. 100; deux colonnes plus haut, on constate que les gains annuels moyens se sont accrus de 10.6 p. 100. En d'autres termes, le travailleur a produit 3.2 p. 100 de plus et il a exigé et obtenu 10.6 p. 100 plus d'argent. Peu importe la façon dont vous faites vos calculs, les principes économiques que vous invoquez, l'inflation s'élève au moins à 7.4 p. 100, ce qu'elle était exactement auparavant et d'ici le printemps prochain, elle atteindra probablement 10.4 p. 100. Il n'y a aucune solution possible pour le ministre des Finances. Le nouveau bill sur le travail présenté par le ministre du Travail (M. Mackasey) n'est pas une meilleure solution à nos problèmes qu'une autre mesure proposée dans le passé.

Une voix: Quelle a été la hausse du coût de la vie?

M. Otto: Comment pensez-vous que le coût de la vie augmente—par enchantement? L'honorable vis-à-vis croit